

TRAITE GÉNÉRAL

DES SOCIÉTÉS

THÉORIQUE ET PRATIQUE

CIVILES ET COMMERCIALES

et des Associations

(AVEC FORMULES)

PAR

C. HOUPIN

RÉDACTEUR EN CHEF

DU « JOURNAL DES SOCIÉTÉS »

H. BOSVIEUX

DOCTEUR EN DROIT

DIRECTEUR DU « JOURNAL DES SOCIÉTÉS »

SEPTIÈME ÉDITION

entièrement mise au courant
de la législation et de la jurisprudence

TOME DEUXIÈME

PARIS

ADMINISTRATION
JOURNAL DES NOTAIRES

ET DES AVOCATS

6, RUE DE MÉZIÈRES, 6.

LIBRAIRIE
de la
SOCIÉTÉ DU RECUEIL SIREY

A^{DE} M^{ME} LAROSE ET FORCEL

22, RUE SOUFFLOT, 22

ET CHEZ LES AUTEURS
7, rue Vézelay, 7

(PRÈS DU PARC MONCEAU)

1935

SOMMAIRE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

TITRE TREIZIÈME

Augmentation et réduction de capital. Fusion. Transformation (nos 866 à 1013)	1
CHAPITRE I ^{er} . — De l'augmentation de capital (nos 866 à 920)	2
SECTION 1. — Modes de réalisation (nos 866 à 875)	2
SECTION 2. — Caractères. Effets. Autorisation nécessaire (nos 876 à 882)	16
SECTION 3. — Régime légal et conditions intrinsèques de validité (nos 883 à 887)	29
SECTION 4. — Formalités de réalisation (nos 888 à 915)	36
SECTION 5. — Sanctions des infractions à la loi (nos 916 à 920)	73
CHAPITRE II. — De la réduction de capital (nos 921 à 944)	83
SECTION 1. — Règles générales (nos 921 à 923)	83
SECTION 2. — Réduction non motivés par des pertes (nos 924 à 931)	88
SECTION 3. — Réduction par suite de pertes (nos 932 à 944)	96
CHAPITRE III. — De la fusion (nos 945 à 961)	113
SECTION 1. — Principes généraux (nos 945 à 955)	113
SECTION 2. — De la fusion par constitution d'une société nouvelle (nos 956 à 959)	130
SECTION 3. — De la fusion par annexion (nos 960 et 961)	135
CHAPITRE IV. — De la transformation (nos 962 à 1013)	138
SECTION 1. — Règles générales (nos 962 à 987)	138
§ 1 ^{er} . — Caractères juridiques et effets de la transformation (nos 963 à 967)	139
§ 2. — Consentement nécessaire (nos 968 à 970)	147
§ 3. — Formalités (nos 971 à 987)	150
1 ^o Création d'une société nouvelle (nos 971 à 977)	150
2 ^o Maintien de la société transformée (nos 978 à 987)	153
SECTION 2. — Transformations autorisées par la loi (nos 988 à 1013)	160
§ 1 ^{er} . — Sociétés en commandite par actions (nos 988 à 990)	160
§ 2. — Sociétés anonymes autorisées (nos 991 à 994)	16
§ 3. — Sociétés à responsabilité limitée régies par la loi de 1863 (nos 995 à 997)	166
§ 4. — Sociétés à responsabilité limitée régies par la loi de 1925 (nos 998 à 1007)	167
§ 5. — Sociétés civiles (nos 1008 à 1013)	173

TITRE QUATORZIÈME

De la société anonyme (n° 1014 à 1409)	180
CHAPITRE I^{er}. — Principes généraux (n° 1014 à 1022)	181
CHAPITRE II. — Constitution de la société (n° 1023 et 1024)	191
CHAPITRE III. — Du conseil d'administration (n° 1025 à 1089)	194
SECTION 1. — Durée et conditions d'exercice des fonctions d'administrateur (n° 1025 à 1047)	194
SECTION 2. — Attributions et pouvoirs des administrateurs (n° 1048 à 1053)	222
SECTION 3. — Obligations légales des administrateurs (n° 1054 à 1061)	228
SECTION 4. — Délibérations du conseil (n° 1062 à 1069)	235
SECTION 5. — Responsabilité civile et pénale des administrateurs (n° 1070 à 1089)	241
§ 1 ^{er} . — Responsabilité civile (n° 1070 à 1085)	241
1 ^{re} Causes de responsabilité (n° 1070 à 1076)	241
2 ^o Caractères et étendue de la responsabilité (n° 1077 à 1079)	256
3 ^o Exercice de l'action en responsabilité (n° 1080 à 1085)	260
§ 2. — Responsabilité pénale (n° 1086 à 1089)	267
CHAPITRE IV. — De la direction et des mandataires substitués (n° 1090 à 1103)	273
CHAPITRE V. — Des commissaires de surveillance (n° 1104 à 1115)	290
SECTION 1. — Nomination des commissaires et conditions d'exercice de leurs fonctions (n° 1105 à 1110)	292
SECTION 2. — Attributions et responsabilité des commissaires (n° 1111 à 1115)	295
CHAPITRE VI. — Des assemblées générales (n° 1116 à 1292 bis)	303
SECTION 1. — Règles communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires (n° 1118 à 1198)	304
1 ^o Composition (n° 1118 à 1130)	304
2 ^o Conditions d'admission (n° 1131 à 1150)	311
3 ^o Convocation (n° 1151 à 1167)	325
4 ^o Tenue de l'assemblée et forme des délibérations (n° 1168 à 1184)	344
5 ^o Formation du quorum et de la majorité (n° 1182 et 1183)	359
6 ^o Détermination et mode de calcul des voix (n° 1184 à XIV)	362
7 ^o Nullité et sanctions (n° 1185 à 1198)	398
SECTION 2. — Des assemblées ordinaires (n° 1199 à 1233)	414
1 ^o Réunion et mesures préparatoires à la réunion (n° 1199 à 1212)	414
2 ^o Composition. Quorum. Calcul des voix (n° 1213 à 1223)	426
3 ^o Attributions (n° 1224 à 1233)	436
SECTION 3. — Des assemblées extraordinaires (n° 1234 à 1292)	444
§ 1. — Evolution historique de la législation (n° 1235 à 1240)	445
§ 2. — Règles applicables aux sociétés postérieures à la loi du 1 ^{er} mai 1930 (n° 1241 à 1278)	457
I. Pouvoirs de l'assemblée extraordinaire (n° 1241 à 1267)	457
II. Tenue de l'assemblée extraordinaire (n° 1268 à 1278)	487

§ 3. — Règles applicables aux sociétés antérieures à la loi du 1 ^{er} mai 1930 (n° 1279 à 1290)	500
I. Sociétés créées entre les lois de 1913 et 1930 (n° 1279 à 1284)	500
II. Sociétés créées avant la loi de 1913 (n° 1285 à 1290)	504
§ 4. — Irregularités. Sanctions (n° 1291 à 1292 bis)	508
CHAPITRE VII. — Des assemblées spéciales (n° 1293 à 1316)	513
SECTION 1. — Principes généraux (n° 1293 à 1297)	513
SECTION 2. — Modifications donnant lieu à assemblées spéciales (n° 1298 à 1309)	522
SECTION 3. — Réunion, organisation et tenue des assemblées spéciales (n° 1310 à 1316)	530
CHAPITRE VIII. — Etablissement des comptes. Répartition des bénéfices (n° 1317 à 1361)	536
SECTION 1. — Inventaires et bilans (n° 1317 à 1335)	536
SECTION 2. — Bénéfices susceptibles de distribution (n° 1336 à 1338)	568
SECTION 3. — Emploi et répartition des bénéfices (n° 1339 à 1351)	575
SECTION 4. — Prescription par l'Etat des coupons et des titres négociables (n° 1352 à 1355)	593
SECTION 5. — Dividendes fictifs. Restitution. Pénalités (n° 1356 à 1361)	597
CHAPITRE IX. — Actions judiciaires (n° 1362 à 1383)	606
SECTION 1. — Distinction de l'action sociale et de l'action individuelle (n° 1362 à 1366)	606
SECTION 2. — Exercice et effets de l'action sociale (n° 1367 à 1372)	618
SECTION 3. — Exercice et effets de l'action individuelle (n° 1373 à 1375)	630
SECTION 4. — Groupement des actionnaires pour l'exercice des actions judiciaires (n° 1376 à 1383)	635
CHAPITRE X. — De la dissolution et de la liquidation (n° 1384 à 1409)	640
SECTION 1. — Dissolution (n° 1384 à 1390)	640
SECTION 2. — Liquidation (n° 1391 à 1409)	658

TITRE QUINZIÈME

Des sociétés anonymes à participation ouvrière (n° 1410 à 1432)	685
CHAPITRE I^{er}. — Principes généraux (n° 1410 à 1413)	685
CHAPITRE II. — Conditions de travail (n° 1414 à 1418)	689
CHAPITRE III. — Règles particulières aux sociétés anonymes à participation ouvrière (n° 1419 à 1426)	693
CHAPITRE IV. — Constitution et fonctionnement des sociétés coopératives de production (n° 1427 à 1432)	700

TITRE SEIZIÈME

De la société en commandite par actions (n° 1433 à 1489)	706
CHAPITRE I^{er}. — Principes généraux. Constitution (n° 1433 à 1435)	706

CHAPITRE II. — Du gérant et de la gestion (n° 1436 à 1448). 709

SECTION 1. — Nomination. Révocation. Pouvoirs (n° 1436 à 1440) 709

SECTION 2. — Obligations et responsabilité (n° 1441 à 1448) 714

CHAPITRE III. — Du conseil de surveillance (n° 1449 à 1472) 718

SECTION 1. — Nomination. Révocation (n° 1449 à 1457) 718

SECTION 2. — Attributions (n° 1458 à 1462) 724

SECTION 3. — Responsabilité (n° 1463 à 1472) 728

CHAPITRE IV. — Des droits et obligations des commanditaires (n° 1473 à 1479) 735

CHAPITRE V. — Inventaire. Répartition des bénéfices (n° 1470 et 1477) 736

CHAPITRE VI. — Des assemblées générales (n° 1478 à 1485) 738

SECTION 1. — Règles communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires (n° 1478 à 1481) 738

SECTION 2. — Dispositions spéciales aux assemblées ordinaires (n° 1482 et 1483) 742

SECTION 3. — Dispositions spéciales aux assemblées extraordinaires (n° 1484 et 1485) 745

CHAPITRE VII. — Des actions judiciaires (n° 1486) 747

CHAPITRE VIII. — Dissolution. Liquidation (n° 1487 à 1489) 748

TITRE DIX-SEPTIÈME

De la société à responsabilité limitée (n° 1490 à 1556) 751

CHAPITRE I^{er}. — Notions générales (n° 1490 à 1492) 751

CHAPITRE II. — Constitution de la société (n° 1493 à 1518) 755

SECTION 1. — Règles et formalités relatives à la création de la société et à la formation de son capital (n° 1493 à 1508) 755

SECTION 2. — Sanctions des règles constitutives (n° 1509 à 1518) 770

CHAPITRE III. — De la gestion des sociétés à responsabilité limitée (n° 1519 à 1524) 777

CHAPITRE IV. — Des décisions collectives (n° 1525 à 1541) 786

SECTION 1. — Règles communes aux diverses décisions collectives (n° 1525 à 1532) 786

SECTION 2. — Règles applicables aux décisions ne modifiant pas les statuts (n° 1533 et 1534) 793

SECTION 3. — Règles applicables aux décisions modificatives des statuts (n° 1535 à 1541) 795

CHAPITRE V. — Surveillance de la gestion (n° 1542 à 1549) 809

CHAPITRE VI. — Répartition et affectation des bénéfices (n° 1549 à 1553) 813

CHAPITRE VII. — Dissolution. Liquidation (n° 1554 à 1556) 818

TITRE DIX-HUITIÈME

Des sociétés à objet civil et à forme commerciale (n° 1557 à 1567) 822

CHAPITRE I^{er}. — Principes généraux (n° 1557 à 1558) 822

CHAPITRE II. — Sociétés non régies par la loi du 1^{er} août 1893 (n° 1559 à 1563) 824

CHAPITRE III. — Sociétés régies par la loi du 1^{er} août 1893 (n° 1564 à 1567) 834

TITRE DIX-NEUVIÈME

Des sociétés coopératives et à capital variable (n° 1568 à 1644) 840

CHAPITRE I^{er}. — Des sociétés coopératives en général (n° 1568 à 1571) 840

CHAPITRE II. — Des sociétés à capital variable (n° 1572 à 1600) 848

SECTION 1. — Sociétés régies par la loi du 21 juillet 1867 (n° 1572 à 1595) 848

§ 1^{er}. — Principes généraux. Formalités constitutives (n° 1572 à 1577) 848

§ 2. — Règles communes à toutes les sociétés (n° 1578 à 1586) 855

§ 3. — Règles spéciales aux sociétés par actions (n° 1587 à 1595) 863

SECTION 2. — Des sociétés à responsabilité limitée à capital variable (n° 1596 à 1600) 869

CHAPITRE III. — Des sociétés coopératives spécialement réglementées (n° 1601 à 1644) 874

SECTION 1. — Coopératives de consommation (n° 1601 à 1619) 874

§ 1^{er}. — Règles générales (n° 1601 à 1603) 874

§ 2. — Conditions d'application de la loi (n° 1604 à 1613) 877

§ 3. — Avantages accordés par la loi (n° 1614 à 1616) 883

§ 4. — Unions de sociétés coopératives (n° 1617 à 1619) 885

SECTION 2. — Coopératives de production (n° 1620 à 1634) 886

§ 1^{er}. — Coopératives ouvrières de production (n° 1620 à 1622) 886

§ 2. — Coopératives d'artisans (n° 1623 à 1626) 889

§ 3. — Coopératives agricoles (n° 1627 à 1630) 893

§ 4. — Coopératives maritimes (n° 1631 à 1634) 895

SECTION 3. — Coopératives de crédit (n° 1635 à 1637) 897

SECTION 4. — Coopératives d'habitations à bon marché et de reconstruction (n° 1638 à 1644) 899

§ 1^{er}. — Coopératives d'habitations à bon marché (n° 1638 à 1641) 899

§ 2. — Coopératives de reconstruction (n° 1642 à 1644) 900

TITRE VINGTIÈME

Des sociétés minières (n° 1645 à 1653) 904

CHAPITRE I^{er}. — Principes généraux (n° 1645 et 1646) 904

CHAPITRE II. — Sociétés antérieures à la loi de 1920 (n° 1647 à 1651) 906

CHAPITRE III. — Sociétés postérieures à la loi de 1920 (n° 1652 et 1653) 916

TITRE VINGT ET UNIÈME

De la publication des sociétés, de l'immatriculation au registre du commerce et de la publicité des placements de titres (n° 1654 à 1742) 921

CHAPITRE I^{er}. — De la publication des sociétés commerciales (n° 1654 à 1709) 921

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1. — Sociétés admises à publication (n° 1654 à 1657)	924
SECTION 2. — Publicité originale (n° 1658 à 1678)	924
1° Règles générales (n° 1658 à 1661)	924
2° Dépôt aux greffes (n° 1662 à 1664)	928
3° Insertion dans un journal (n° 1665 à 1671)	932
4° Nullité et responsabilité (n° 1672 à 1678)	942
SECTION 3. — Publicité des modifications aux statuts (n° 1679 à 1697)	954
1° Règles générales (n° 1679 à 1681)	954
2° Examen des diverses modifications soumises à publicité (n° 1682 à 1695)	959
3° Nullité et responsabilité (n° 1696 et 1697)	975
SECTION 4. — Publicité permanente imposée aux sociétés par actions (n° 1698 à 1702)	977
SECTION 5. — Règles spéciales aux sociétés à responsabilité limitée (n° 1703 à 1709)	980
CHAPITRE II. — De l'immatriculation au registre du commerce (n° 1710 à 1727)	987
SECTION 1. — Règles générales (n° 1710 et 1711)	987
SECTION 2. — Obligations imposées aux sociétés (n° 1712 à 1716)	991
SECTION 3. — Forme, dépôt et inscription des déclarations (n° 1717 à 1722)	995
SECTION 4. — Radiation des inscriptions. Sanctions (n° 1723 à 1727)	1000
CHAPITRE III. — De la publicité des placements de titres (n° 1728 à 1742)	1003
SECTION 1. — Règles générales (n° 1728 à 1732)	1003
SECTION 2. — Des mesures de publicité et de leur sanction (n° 1733 à 1742)	1009

TITRE VINGT-DEUXIÈME

Des sociétés d'assurances et des tontines (n° 1743 à 1920)	1018
CHAPITRE I ^{er} . — Notions générales (n° 1743 à 1749)	1019
CHAPITRE II. — Des sociétés d'assurances à primes fixes autres que celles sur la vie (n° 1750 à 1769)	1028
SECTION 1. — Régime légal et constitution (n° 1750 à 1754)	1028
SECTION 2. — Etablissement des comptes et garanties (n° 1755 à 1761)	1033
SECTION 3. — Rapports de la société avec ses assurés (n° 1762 à 1769)	1040
CHAPITRE III. — Des sociétés d'assurances mutuelles autres que les mutuelles vie et agricoles (n° 1770 à 1863)	1050
SECTION 1. — Caractères généraux (n° 1770 à 1777)	1050
SECTION 2. — De la constitution de la société (n° 1778 à 1785)	1058
SECTION 3. — De la publication (n° 1786 et 1787)	1065
SECTION 4. — Sanction de l'inobservation des formalités constitutives (n° 1788 à 1790)	1067
SECTION 5. — De l'administration (n° 1791 à 1828)	1071
1° Du conseil d'administration (n° 1792 à 1798)	1071
2° Du directeur (n° 1799 à 1801)	1074
3° Des commissaires (n° 1802 à 1804)	1077
4° Des assemblées générales (n° 1805 à 1828)	1078

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 6. — Etablissement des comptes. Garanties diverses (n° 1829 à 1837)	1089
SECTION 7. — De la formation de l'engagement social (n° 1838 à 1843)	1094
SECTION 8. — Des obligations des mutualistes et de la société. Etablissement des sinistres (n° 1844 à 1854)	1100
1° Des obligations des mutualistes (n° 1844 à 1849)	1100
2° Des obligations de la société (n° 1850 à 1854)	1106
SECTION 9. — Des réassurances (n° 1855 à 1857)	1112
SECTION 10. — De la cessation du contrat d'assurance mutuelle et de la dissolution de la société (n° 1858 à 1863)	1115
1° Cessation du contrat d'assurance mutuelle (n° 1858 à 1861)	1115
2° Dissolution de la société (n° 1862 et 1863)	1119
CHAPITRE IV. — Des tontines et des sociétés d'assurances sur la vie, mutuelles et à primes (n° 1864 à 1900)	1122
SECTION 1. — Principes généraux (n° 1864 à 1866)	1122
SECTION 2. — Dispositions applicables à toutes les sociétés d'assurances sur la vie et aux tontines (n° 1867 à 1882)	1126
SECTION 3. — Dispositions spéciales concernant les sociétés à forme mutuelle et tontinière (n° 1883 à 1900)	1143
1° Règles communes aux sociétés à forme mutuelle et tontinière (n° 1885 à 1890)	1145
2° Règles spéciales aux sociétés à forme mutuelles (n° 1891 à 1893)	1149
3° Règles spéciales aux sociétés à forme tontinière (n° 1894 à 1900)	1151
CHAPITRE V. — Des sociétés d'assurances contre les accidents du travail (n° 1901 à 1907)	1153
CHAPITRE VI. — Des sociétés d'assurances mutuelles agricoles (n° 1908 à 1918)	1163
CHAPITRE VII. — Des sociétés de réassurances (n° 1919 et 1920)	1174